

Section 3
Région de Guelmim-Es-Smara

Section 3- Région de Guelmim-Es-Smara

Introduction

La région de Guelmim-Es-smara, s'étend sur une superficie totale qui dépasse 134.000 km², et occupe ainsi le 2ème rang au niveau des régions du royaume. Son territoire peut être scindé en trois grandes zones géographiques: Une zone de montagnes qui forme le prolongement de l'anti atlas au nord et nord est, une zone semi désertique au centre qui est constituée de plaines que traverse des hauteurs à faible altitude et une zone désertique au sud.

La région comprend 5 provinces, 60 communes urbaines et rurales et 10 cercles administratifs, tel que décrit par le tableau ci-après :

a - Organisation administrative

Province	Nombre de cercles	Nombre de caidats	Nombre de communes	
			Urbaines	rurales
Guelmim	2	07	2	18
Assa Zag	2	-	2	05
Tata	3	12	4	16
Tan Tan	2	08	2	05
Es-smara	1	04	1	05
Total régional	10	31	11	49

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat, la région compte 386.054 habitants, soit moins de 2% de la population totale du royaume. 56% de la population résident dans le milieu rural et 70% habitent les provinces de Guelmim et de TaTa. Dans les autres provinces sahariennes, la

densité de la population est très faible (inférieure à une personne par km²).

La répartition géographique de la population, laisse apparaître une forte concentration le long des grands axes routiers, qui peut atteindre les 80%. Les caractéristiques démographiques à relever concernent surtout la forte proportion des enfants et des jeunes, le taux élevé d'analphabétisme (55%) notamment chez les femmes et des taux relativement normaux de l'activité économique.

La population actuelle de la région, est estimée à 405.000 habitants suite à un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 1,6%. L'évolution démographique concerne surtout les villes avec une stagnation relative des effectifs des ruraux dont la tendance est à la baisse surtout pour les zones sahariennes.

b- Population et superficie (Recensement de 1994)

Province	Population (en milliers)			superficie (en Km ²)
	Urbaine	Rurale	total	
Guelmim	88.444	58.680	147.124	10.400
Assa Zag	11.075	10.766	21.841	18.400
Tata	35.999	83.285	119.284	26.274
Tantan	53.667	4.412	58.079	17.295
Es-Smara	28.750	10.976	39.726	61.760
Total régional	217.935	168.119	386.054	134.129

La région connaît une diversité des potentialités économiques que recèlent les 5 provinces qui la forment.

Une analyse sectorielle résumée, fait ressortir les principaux attraits économiques de la région.

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1- SECTEURS SOCIAUX

La région a bénéficié d'un effort d'investissement étatique important dans le domaine social. Les indicateurs de couverture et de desserte, témoignent de cette importance qui favorise la région par rapport à des provinces limitrophes.

Les secteurs de l'éducation, de la santé et de la promotion de la femme et des jeunes, ont connu une attention particulière qui a largement fait évoluer les indicateurs de couverture, malgré les limites reconnues à la répartition géographique de la population.

Une première analyse du constat social, montre un rapprochement relatif entre les indicateurs provinciaux. L'exception est à faire pour la province de Tata, fortement affectée par l'importance de sa population rurale et par des données géographiques qui limitent le rayonnement des équipements existants.

1-1-1-Enseignement

a- Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement, revêt pour la région, une importance notable suite à la forte proportion des enfants à scolariser et à la fréquentation depuis toujours, de l'enseignement religieux, par ses habitants.

Les écoles traditionnelles et unités annexes, constituent le noyau de ce type d'éducation qui connaîtra progressivement, l'émergence d'écoles modernes, concentrées surtout dans les villes.

Les indicateurs de fréquentation, accusent un rapprochement relatif entre les deux systèmes d'enseignement,

grâce surtout à la promotion du traditionnel dans le milieu rural. Ces indicateurs évoluent également d'année en année ce qui a encouragé l'investissement privé dans le secteur.

b- Enseignement fondamental

- 1er Cycle de l'enseignement fondamental

L'enseignement fondamental, connaît une évolution régulière en infrastructures et en taux de fréquentation. L'Etat a réalisé d'importants investissements qui ont permis une couverture appréciable du territoire de la région en unités scolaires, exception faites pour les zones enclavées ou à groupements de population très dispersés géographiquement.

Ce type d'enseignement connaît cependant, la coexistence de deux phénomènes antagonistes: l'encombrement des unités urbaines et la sous utilisation des unités rurales à cause d'une population qui immigre vers les villes.

Cet état de fait, a encouragé l'investissement privé qui devient intéressé par la réalisation d'établissements surtout dans les villes de Guelmim et de Tan Tan mais l'expérience est encore à ses débuts.

La région souffre de la difficulté d'application des normes nationales de création de nouvelles unités scolaires, eu égard aux spécificités reconnues à ses données démographiques. La part des élèves scolarisés dans des conditions non convenables, diminue cependant d'année en année.

- 2ème Cycle de l'enseignement fondamental

Les établissements de l'enseignement fondamental, deuxième cycle, sont concentrés surtout dans les villes de la région et dans des centres situés à leur périphérie. Le monde

rural est relativement moins couvert par ces établissements, suite aux normes nationales de programmation.

Cet état de fait, est l'une des causes qui expliquent la baisse des effectifs qui fréquentent ce niveau d'enseignement, surtout chez les filles rurales. En milieu urbain, l'encombrement des salles de cours est à relever, à cause d'une inadéquation entre le rythme d'évolution des effectifs et celui des extensions et créations de nouveaux établissements.

Nombre d'élèves, d'enseignants et d'établissements du deuxième cycle de l'enseignement fondamental en 1997

	Nombre d'Etablissements	Nombre de salles	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants
			Total	Filles	
Total Régional	27	491	16.891	6.306	824

c- Enseignement secondaire

Les provinces de la région, connaissent une desserte disproportionnée en établissements de l'enseignement secondaire qui sont tous publics.

Les effectifs qui fréquentent ce type d'enseignement, sont relativement peu nombreux suite à diverses considérations dont surtout l'obligation pour des familles dont la majorité est à revenu faible, d'immigrer vers les villes pour assurer à leurs enfants, la scolarisation à ce niveau.

Nombre d'élèves, d'enseignants et d'établissements de l'enseignement secondaire en 1997

	Nombre d'établissements	Nombre de salles	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants
			Total	Filles	

Total régional	13	209	6.549	2.854	576
----------------	----	-----	-------	-------	-----

1-1-2- Formation professionnelle

La région dispose de 18 centres de formation, qui sont localisés surtout dans les provinces de Guelmim, Tan Tan et Assa Zag. Les branches dites de qualification, dominent les opportunités offertes aux stagiaires avec plus de la moitié des effectifs, le niveau technicien se fait rare à cause de l'absence au niveau régional, d'instituts de technologie appliquée.

La carte annuelle de la formation professionnelle, a toujours cherché à adapter les types de formation avec les besoins locaux. Le besoin reste cependant exprimé quant au renforcement de branches liées aux secteurs de l'agriculture et de la pêche maritime.

La région a été l'une des destinations de l'investissement privé qui a visé la création d'établissements de formation professionnelle, surtout pour offrir aux stagiaires, des branches qui complèteraient celles dispensées par le secteur public.

La concentration des effectifs en milieu urbain, a été l'une des opportunités exploitées par les investisseurs. Les branches de gestion, de modélisme, de coiffure sont les créneaux les plus visés en plus des formations devenues classiques telles l'informatique et la Bureautique.

1-1-3- Santé

Malgré d'importants efforts du secteur public, la région souffre d'une couverture sanitaire en deçà des aspirations de sa population rurale en particulier. La répartition géographique de la population sur un territoire vaste et le caractère limité et contraignant des normes nationales de desserte appliquées par le

Ministère de tutelle, n'ont pas permis à la population rurale de bénéficier des services de santé dans des conditions normales.

La région connaît également, une carence en personnel médical surtout en spécialistes. Si les indicateurs moyens enregistrés au niveau de cette région sont supérieurs ou égaux au niveau national, le milieu urbain demeure favorisé par rapport au milieu rural quant au nombre de médecins.

a- Personnel médical et paramédical

Spécialité	Guelmim	Assa Zag	Tan Tan	Tata	Essmara	Total
-médecins généralistes	22	00	07	17	14	60
-pédiatrie	00	00	01	00	00	01
-ophtalmologie	00	00	00	00	01	01
-gynéco-obstétrique	00	00	01	00	00	01
-pneumo-phtisiologie	01	00	01	00	00	02
-autres spécialités	-	-	-	-	-	-
-vétérinaires	01	01	02	01	01	06
-A.S Diplômés d'état	63	03	19	32	05	122
-A.S Brevetés	73	01	63	63	07	207

b- Infrastructure sanitaire urbaine

Le milieu urbain est relativement plus doté en unités de soins que le rural. Les soins de santé de base, ont profité de la grande part des programmes réalisés, les hôpitaux ne dépassant guère la moyenne d'une unité par province.

La région ne dispose que d'un nombre très limité de lits d'hôpitaux, ce qui a toujours compromis l'offre de prestations améliorées, avec l'impossibilité de réserver une structure litière pour chaque spécialité. La région souffre aussi, de l'absence d'un hôpital régional (projet en cours de réalisation) ce qui entraîne l'acheminement de certains cas, sur des établissements situés hors du territoire régional.

La capacité litière des hôpitaux, a connu une stagnation relative à cause de la rareté des opérations d'extension ou de création.

c- Equipements sanitaires en milieu rural

Malgré l'importance nominale de leurs effectifs (24 dispensaires, 71 centres de santé et 6 établissements de maternité), les unités sanitaires rurales de base, souffrent d'une couverture géographique déséquilibrée faisant varier l'accès des populations locales aux services de santé, d'une commune à une autre et d'une province à une autre. Le nombre très réduit des salles d'accouchement, compromet largement l'objectif d'une amélioration de la santé de la mère et du nourrisson et rend difficile la réalisation de programmes de prévention, au profit de cette catégorie de population.

d- Activités culturelles

La région dispose d'une infrastructure sommaire en établissements de promotion de la femme et de l'enfant. La plupart de ces établissements sont situés en milieu urbain avec une volonté graduelle de les voir se réaliser en milieu rural. Leur fréquentation est très limitée à cause de la conjonction de divers facteurs dont surtout les facteurs à caractère social.

La promotion des jeunes est mieux dotée en structures d'accueil qui connaissent des taux de fréquentation plus élevés. Ces structures sont situées surtout en milieu urbain, avec des exceptions pour les centres de périphérie.

La région souffre de l'absence d'équipements pour la promotion de l'activité théâtrale ou culturelle - les bibliothèques existantes sont peu nombreuses et connaissent une fréquentation limitée. Les salles de cinéma n'existent pas exception faite de celle de Guelmim qui est utilisée pour toutes les activités artistiques.

e- Activités sportives

L'infrastructure en terrains de sport qui existe dans la région est assez limitée eu égard à l'importance de la population des jeunes. La structure disponible connaît une organisation qui ne concorde pas avec la concentration des habitants, surtout en milieu rural.

Les terrains de football sont relativement assez nombreux par rapport à ceux où se pratiquent d'autres disciplines et le nombre de licences reste très réduit pour la région.

Les efforts à faire au profit du secteur viseront la réalisation d'une infrastructure adéquate et la pratique de sports sous l'égide de fédérations régionales et nationales. Le partenariat a aussi été une occasion qui a ouvert des horizons pour les collectivités locales afin de se voir doter en infrastructure de départ pour la promotion de la pratique des sports.

1-2- SECTEURS PRODUCTIFS

1-2-1- Agriculture

L'agriculture est considérée comme l'un des piliers économiques de la région dont la population est traditionnellement, formée d'agriculteurs et d'éleveurs. Les provinces de Guelmim et de Tata, concentrent la majorité des potentialités agricoles de la région, qui restent limitées pour les autres provinces à cause des conditions climatiques très rudes.

La superficie agricole utile, présente une structure que résume le tableau suivant :

Superficie agricole utile et production agricole

- Superficie agricole utile

Province	Guelmim	Assa Zag	Es-smara	Tata	Tan Tan	Total Régional
Superficie en ha						
-Superficie agricole utile dont superficie irriguée	100.000 5.000	17.000 100	4.000 1,3	60.100 3.400	30.500 20	211.600 8.521
-Superficie cultivable	70.000	800	1.000	59.600	12.000	143.400
-Plantations fruitières	2.250	210	10	500	-	2.970
- Jachère	-	9.100	400	-	18.480	27.980
- Pacages	903.700	1.830.00	800.00	2.000.00	500.00	6.033.70
		0	0	0	0	0

Les procédés d'exploitation agricoles, se diversifient sur le territoire de la région où coexistent le bourre, le fait et l'irriguer.

L'agriculture reste, cependant, tributaire des précipitations et des aléas climatiques, pour pouvoir assurer un rendement qui ne permet guère de satisfaire les besoins locaux.

Le reste du territoire, offre d'immenses terrains de parcours ce qui favorise l'élevage. La culture céréalière prédomine à côté de spéculations fougères, maraîchères ou d'arboriculture.

Les cultures maraîchères, se pratiquent dans des zones irriguées de Guelmim ou TaTa, qui offrent surtout des oasis à ressources hydriques importantes où des essais de modernisation du secteur, simulés dans des fermes et exploitations pilotes.

Le mode d'exploitation qui prédomine, ainsi que les rendements que permet le maraîchage, traduisent les handicaps que connaît toute perspective de modernisation du secteur agricole afin de le diriger vers des marchés qui dépassent en envergure, le marché local.

L'olivier et le palmier dattier, forment l'essentiel des arbres fruitiers en production sur le territoire de la région. D'autres espèces se trouvent dans les exploitations dites modernes.

La production des dattes, constitue le principal atout de la région. Les oasis et les palmeraies, offrent les superficies les plus denses surtout pour la province de Tata.

1-2-2- Elevage

L'élevage est l'un des secteurs d'activité reconnus traditionnellement aux habitants de la région. l'élevage dominant est de type extensif et transhumant, au vu des conditions climatiques et de l'immensité des terrains de parcours.

Les caprins et ovins, forment l'ossature des troupeaux des éleveurs de la région dont la structure, laisse apparaître la dominance des éleveurs propriétaires de bétail de petite taille.

- Effectif du cheptel en 1997 (en milliers de têtes)

Total régional	BOVINS	OVINS	CAPRINS	CAMELINS	TOTAL
	9,45	277,2	331,45	39	658,52

-Animaux de trait en 1997 (en milliers de têtes)

Total régional	CHEVAUX	MULETS	ANES	TOTAL
	114	20,563	16,537	37,214

La consommation de la viande rouge, se caractérise pour la région, par une préférence du caprin et du camelin par rapport aux autres espèces. La région peut être considérée parmi les zones du pays où la viande cameline est consommée en grandes quantités.

- Abattages contrôlés par province

Province	bovins		ovins		caprins		camelins	
	Nbre têtes	poids	Nbre têtes	Poids	nbre têtes	poids	nbre têtes	poids
Guelmim	1.67	190	7.455	90	50.70	460	3.400	460
Tata	1	180	1.250	10	0	120	180	20
Essmara	1.98	12	5.100	120	14.54	19	540	97
Tan Tan	0	20	4.000	60	0	65	2.400	220
Assa Zag	80	1,7	7.600	83	1.180	61	290	33
	150				6.850			
	15				7.310			
Total régional	3.896	403,7	25.405	280	80.580	725	6810	780

La région compte deux unités de production du lait, situées à Guelmim et à Tata. Leur production est complétée par celle des unités industrielles, tant la consommation du lait, connaît des normes élevées chez la population locale.

- Production laitière en 1997 Unité:1000 litres

Total régional	Production	quantité collectée
		185,5

1-2-3- Forêts

La région dispose d'un couvert forestier important et diversifié surtout dans les provinces d'Assa-Zag et de Es-Smara. Cette dernière, abrite une superficie formée d'espèces rares, ce qui lui permet de jouer un double rôle écologique et touristique.

Le couvert végétal est caractérisé par sa densité dans les zones situées au nord et à l'est, il est épars dans les zones désertiques. Les forêts naturelles constituent l'ossature du couvert existant, tant les conditions climatiques, ne permettent guère de faire aboutir les opérations de reboisement.

Les essences de type saharien, dominant la couverture forestière de la région, grâce à leur aptitude à résister aux conditions climatiques très rudes. La production forestière en bois d'œuvre, est très limitée pour la région et le couvert végétal est ainsi principalement destiné à l'élevage.

- Superficie des principales essences forestières en 1997

Unité : ha

PROVINCE	CÈDRE	CHÊNE LIÈGE	THUYA	CHÊNE VERT	GENEVRIER	ARGANIER	AUTRE (1)	TOTAL ESSENCES FORESTIERES
Guelmim	-	-	2700	-	-	34.000	2.000	38.700
Assa Zag	-	-	-	-	-	-	120.00	120.000
Tan Tan	-	-	-	-	-	-	0	30.011
Tata	-	-	-	-	3420	-	30.011	197.620
Essmara	-	-	-	-	-	-	194.20	130.000
							0	
							130.00	
							0	
Total régional	-	-	2700	-	3420	34.000	476.211	516.331

1-2-4- Pêche maritime

La région recèle d'importantes potentialités halieutiques qui font de la pêche maritime, l'un des secteurs clés. L'étendue de la zone littorale ainsi que les équipements et avantages offerts par le port de Tan-Tan, ont drainé grand nombre d'investisseurs intéressés par le secteur.

Le port de Tan-Tan, joue les premiers rôles au niveau national surtout comme port sardinier. Les quantités débarquées y connaissent une évolution remarquable d'année en année et une diversification des espèces qui forment les captures.

Le reste du littoral de la région, connaît la pratique d'une pêche artisanale tournée vers l'autoconsommation et accessoirement vers les marchés locaux.

L'activité du port de Tan -Tan , peut être résumée par le tableau ci après:

Captures par groupe d'espèces et par province en 1997

	valeur	poids
- Poisson pélagique	172.984.317	220.992
- Poisson blanc	42.626,259	3.604
- Céphalopodes	354.113,350	10.060

La principale destinée du poisson débarqué au port de Tan-Tan, reste les usines de farine de poisson à hauteur de 87% à 90% des quantités traitées. 2% à 3% sont formées de poisson de marée réservé à la consommation. Les destinations à haut rendement sont la conserverie et la congélation .

1-2-5- Mines

La région recèle d'importants indices miniers dont surtout le zircon, le titane, l'or, le marbre ainsi que la matière première des carrières de gravier. Les trois minerais cités en premier, restent cependant les seuls à pouvoir jeter les bases d'une exploitation industrielle.

La région nourrit beaucoup d'espoirs sur les rendements des dits minerais qui font ou feront l'objet d'exploitation par des investisseurs. D'autres indices sont autorisés à la prospection et à l'extraction sans pour autant arriver au stade d'exploitation à cause de la faiblesse des rendements y afférents.

1-2-6- Eau potable

La région a bénéficié et bénéficie encore de gros investissements qui visent l'adduction et la distribution de l'eau potable au profit des populations locales. Les taux de couverture, témoignent qu'un grand pas a été franchi pour la région qui est mieux dotée par rapport à des provinces limitrophes.

Le milieu urbain connaît des indices de desserte qui tendent vers les 100%, le rural quant à lui a bénéficié

d'opérations d'approvisionnement qui ont amélioré grandement sa couverture, exception faite de quelques zones enclavées ou ayant des spécificités géographiques qui limitent la portée des équipements qui y sont réalisés.

Le tableau ci-après, résume les indices de production et de consommation de l'eau potable, au niveau des centres gérés par l'office national de l'eau potable:

PROVINCE	PRODUCTION EN MILLION DE M ³	CONSOMMATION EN MILLION DE M ³	NOMBRE D'ABONNES
Guelmim	3,942	1,522	12.781
Tata	4,413	3,310	6.763
Essmara	856	674	3.570
Tan Tan	1361,919	848,196	4.917
Assa Zag	254	201	1.747
Total régional	1371,384	853,903	29.778

1-2-7- Energie

Les centres et localités de la région, sont reliés au réseau national de l'électricité dans la quasi-totalité. Le taux de couverture avoisine les 80% vu l'importance démographique des centres urbains et grâce à un rythme d'exécution soutenu des programmes d'électrification rurale. Le réseau actuel est de 1526 km . Il couvre 32 communes et compte 53.476 abonnés.

La région dispose à Tan-Tan plage, d'une centrale de production de l'énergie thermique, dont la puissance appelée sert de renfort d'appoint pour les provinces du sud. La couverture des centres ruraux, dépasse les 50% avec un net avantage au profit des provinces de Guelmim et de Tan-Tan.

Il est à noter que la production et la consommation de la région en énergie est respectivement de 8,7 millions kw et 6,6 millions kw.

-Production et consommation d'électricité dans la région en 1997

	Production	Consommation KWH	nombre d'abonnés
Total régional	8.654.785	65.887.052	53.476

1-2-8- Industrie

L'activité industrielle en exploitation sur le territoire de la région, concerne surtout les secteurs de l'agriculture, des pêches maritimes, des bâtiments et des travaux publics. Les 13 unités opérationnelles se concentrent dans les provinces de Guelmim et de Tan- Tan. Ce dernier en regroupe environ 70%.

La région connaît aussi, la réalisation effective de plusieurs zones industrielles et prospective de zones d'activité économique, dans le souci de polariser l'investissement et de bâtir une économie tournée vers l'industrialisation.

1-2-9- Artisanat

L'artisanat est un secteur qui a marqué la population locale qui dans sa transhumance, a toujours confectionné les outils et accessoires de la vie quotidienne. Le secteur a évolué en connaissant des améliorations apportées progressivement aux produits afin de répondre à la demande tout en sauvegardant l'empreinte originale des artisans locaux.

Des centres d'apprentissage, ont ainsi vu le jour à travers les villes de la région, tout comme les ensembles artisanaux. Le mouvement associatif et coopératif, a également été encouragé pour organiser au mieux le secteur et ses rendements.

La région compte 15 coopératives de 453 artisans et des centres de formation de 466 apprentis.

Les principales activités d'artisanat d'art, concernent le travail du bois, des peaux, de l'argent, de la laine et des poils de chameaux. D'autres métiers sont également à relever dans le domaine de l'artisanat utilitaire, pour satisfaire les besoins d'une population croissante.

1-2-10- Construction

La région connaît un grand mouvement de construction continu, surtout à l'intérieur de ses villes qui concentrent presque les deux tiers de sa population. Des efforts conséquents ont visé l'organisation spatiale des villes et des grands centres ruraux, à travers la réalisation de plans d'urbanisme, la restructuration des quartiers marginaux et la tendance à généraliser les équipements et réseaux et à limiter la construction non autorisée.

En 1997, les communes urbaines ont délivré 1.069 autorisations de construire pour une surface de 103.946m². La surface globale des planchers était de 163.976m².

L'activité du secteur durant l'année 1997 est résumée par le tableau ci-après:

	Nombre d'autorisations	surface des planchers	surface bâtie	valeur prévue	nombre de logements	nombre de pièces
Total régional	1.069	163.976	103.946	169.227	1.271	4.407

1-2-11- Tourisme

Le tourisme forme le dixième secteur d'intérêt économique pour la région au vu de ses potentialités naturelles immenses. Les touristiques à exploiter sont variables: le balnéaire, le thermalisme, le saharien, le culturel, l'aventure et la découverte, le spéléologique, l'écotourisme.

Ces produits font de la région, le prolongement naturel du tourisme reconnu aux grands pôles nationaux tels Agadir et Ouarzazate. Ceci a limité la promotion du tourisme de séjour dans la région ce qui a affecté la structure et l'envergure des unités d'accueil, qu'on y trouve.

Les tableaux ci-après, montrent que l'infrastructure d'accueil qui existe à travers la région, est assez limitée une fois comparée aux atouts disponibles. Les visiteurs sont formés dans leur majorité, de touristes nationaux passagers puis par ceux provenant de marchés émetteurs traditionnellement reconnus au tourisme national.

- Capacité hôtelière (année 1997)

Province	hôtels classés			Hôtels non classés			Total		
	H	C	L	H	C	L	H	C	L
Guelmim	01	19	40	10	117	189	11	136	229
Tata	02	95	210	08	59	102	10	154	312
Essmara	-	-	-	09	180	337	09	180	337
Tan Tan	-	-	-	38	412	652	38	412	652
Assa Zag	01	10	20	-	-	-	01	10	20
Total régional	04	124	270	65	768	1.280	69	892	1.552

H : Hôtels ; C : chambres ; L : lits

La région connaît aussi, l'émergence d'investisseurs intéressés par les produits d'aventure et de découverte ainsi que par la réalisation de stations balnéaires surtout sur la partie nord de son littoral.

- Nuitées touristiques par catégorie d'hôtels (année 1997)

Total	Hôtels classés	hôtels	En
-------	----------------	--------	----

régional	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile	VVT *	RT**	non classés	général
	-	-	4.275	2.023	7.226	-	-	31.650	45.174

* VVT : Villages de vacances touristiques

** RT : Résidences touristiques

1-3-INFRASTRUCTURES

1-3-1- Réseau routier construit et revêtu (en km)

La situation géographique de la région comme point de relais entre le nord et le sud du royaume, a grandement favorisé la mise à profit d'un réseau routier, qui connaît régulièrement, des opérations d'aménagement et de construction. Les routes nationales et régionales, constituent l'ossature du réseau existant qui a relié la majeure partie des localités de la région avec de rares exceptions qu'on trouve dans la province de TaTa.

	Routes communales		Routes provinciales		Routes régionales		Routes nationales	
	Long	Dont revêtu	Long	Dont revêtu	Long	Dont revêtu	Long	Dont revêtu
Total régional	106	-	2706, 9	246,1	780, 6	608,6	1247, 9	792,2

1-3-2- Transport

a- Transports routiers

La région est largement desservie par un grand nombre de lignes de transport public surtout entre villes. Le transport par taxis reste le plus important par rapport aux autres modes offerts, surtout les autocars.

La région souffre d'une carence en gares routières équipées malgré l'importance du trafic. Le milieu rural souffre aussi d'une rareté de lignes de transport public autorisé, le rendement escompté d'une telle initiative, se trouve compromis par le faible effectif des voyageurs réguliers et par l'état de certains itinéraires. En milieu urbain, les sociétés de transport intra-urbain, font défaut malgré divers projets d'investissement privé.

b- Transport aérien

La région dispose de trois équipements aéroportuaires situés à Guelmim, Essmara et à Tan-Tan. Ce dernier demeure le seul aéroport civil en exploitation, il assure une escale entre Agadir et les provinces sahariennes.

Les installations existantes, souffrent de la faiblesse des effectifs de voyageurs malgré le besoin déclaré en aéroport régional qui puisse servir les touristes et les investisseurs potentiels.

c- Transport maritime

Malgré sa vocation initiale de port de pêche, le port de Tan-Tan assure également une fonction de commerce, de cabotage ou d'exportation. Les hydrocarbures constituent l'essentiel des produits débarqués, alors que l'exportation concerne la production des unités de traitement des produits de mer, qui sont situées dans l'enceinte du port.

1-3-3- Ressources en eau et barrages

La carte hydrique de la région, reflète une structure disparate en quantité et en qualité, entre les diverses zones géographiques. La province de Tata est la plus dotée en ressources souterraines localisées surtout dans les oasis, Guelmim quant à elle connaît une concentration des ressources, dans la plaine où se situe la capitale régionale.

Les zones de montagnes sises au nord et nord ouest, accusent un déficit hydrique important tout comme les parties sahariennes du sud et sud est. Le long du littoral, la ressource est abondante mais connaît des degrés de salinité qui entravent son utilisation à l'état brut.

Une attention particulière a été accordée à la mobilisation des eaux de surface, par la réalisation d'ouvrages de dérivation ou de retenue. Les objectifs visés par cette opération sont multiples : la réglementation de la nappe phréatique, l'abreuvement du bétail, la pratique d'une agriculture par épandage ou la protection contre les inondations par le règlement du débit de certains oueds. L'objectif de tendre vers une agriculture moderne, a vite orienté la réflexion vers la réalisation d'ouvrages de grande hydraulique, surtout le long de l'oued DRAA. Ces chantiers encore en projet, visent à mobiliser les eaux de crue pour subvenir aux besoins agricoles et pour servir d'appoint, aux programmes d'abduction de l'eau potable.

1-3-4- Postes et télécommunications

La région a bénéficié, d'importants programmes d'équipement en installations téléphoniques, eu égard à ses données naturelles et démographiques. Les chantiers de desserte, connaissent une cadence régulière de réalisation, avec une tendance exprimée, d'aller vers l'introduction du téléphone GSM.

unité : nombre

	agences postales	Abonnement téléphonique	Télex	Fax	autres
Total régional	33	10.988	64	64	252

1-3-5- Environnement

- Assainissement liquide

Ce secteur continue à faire la problématique de grand nombre de centres urbains de la région. Ceux-ci, avaient connu une mutation rapide comme centres ruraux, ce qui a nécessité des efforts pour subvenir aux besoins énormes surtout pour étendre ou reprendre le réseau existant.

Ces opérations de mise à niveau, ont été jugées coûteuses et dépassant les moyens disponibles aux conseils élus et leur rythme de réalisation est lent. Ce secteur est ainsi, devenu, l'un des chantiers où le conseil régional intervient pour compléter l'effort fait par les municipalités concernées.

- Assainissement solide

L'assainissement solide, à l'image du liquide, est loin de subvenir aux besoins des populations urbaines. Le coût élevé des engins et l'absence de station de traitement ainsi que la difficulté d'adapter les populations à l'origine rurale, aux contraintes de l'opération de collecte, constituent autant d'handicaps qui affectent le rendement de ce secteur.

Le secteur a connu l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation qui restent cependant limitées, ce qui a orienté la réflexion des responsables, vers l'ouverture de ce secteur à l'investissement privé.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

2-1- CONTRAINTES ET FAIBLESSES

L'analyse des spécificités et potentialités de la région, permet d'approcher sa problématique de développement; en posant de grandes questions dont essentiellement:

* L'absence d'un pôle de développement reconnu, distingue la région au niveau national. Guelmim constitue peut être, la plate forme démographique, mais l'ériger en pôle économique, dépendra de son rayonnement sur les activités et sur les mouvements de la population. La complémentarité évidente entre économies provinciales, peut jouer en faveur du scénario de création de plusieurs micro pôles, mais la faiblesse des moyens de la région, jouera pour leur concentration au niveau d'un seul pôle régional.

* La répartition géographique de la population, sa concentration le long des grands axes routiers et la baisse tendancielle des habitants du rural, pose le problème de développer les secteurs à vocation rurale et peut entraîner plus de pression humaine sur les métropoles avec le coût conséquent en infrastructures. Le développement du monde rural, resterait aussi, tributaire de son aptitude à fixer les populations ce qui fera douter, de la faisabilité et du rendement des projets à terme, qui y sont ou seront programmés.

* L'absence d'un secteur qui puisse jouer le rôle de base économique régionale. Ce problème, se pose également au niveau de chaque province malgré une priorité reconnue localement à chaque secteur.

* La difficulté de drainer de gros investissements (surtout privés) vers le territoire de la région à cause d'une limite évidente qui est reconnue aux rendements d'opérations réalisées loin des grands marchés et dans des conditions de production

qui sont loin de garantir la compétitivité aux produits à commercialiser.

* L'objectif d'un développement social équilibré, peut obliger à faire des péréquations entre entités administratives en cherchant à privilégier les provinces à population rurale importante et ce aux dépens des autres provinces.

* La complémentarité économique qui reste un scénario de développement probable, peut obliger à spécialiser chaque province dans un secteur productif donné. Ceci ne saurait être réalisé sans une approche stratégique basée sur l'entière adhésion des populations dans l'opération de développement, avec les choix qu'elle impliquera.

2-2- PERSPECTIVES ET AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION

Le développement de la région, passe par une parfaite connaissance de ses potentialités sectorielles, par la levée des contraintes et handicaps et par la participation de la population locale à l'œuvre de développement.

L'objectif ne saurait être atteint sans opérer des choix stratégiques basés sur le compromis et l'adhésion de tous les acteurs. les étapes à suivre, ou ce faire, s'articulent autour des axes suivants :

*Inculquer aux acteurs locaux, une culture basée sur la portée régionale de toute action à entreprendre. Une telle approche favorisera la vision globale et la gestion stratégique des actions à même de développer la région comme territoire unifié.

*Réfléchir à un plan d'action à même de sensibiliser les populations locales à participer plus activement à l'œuvre de développement. Ceci est rendu primordial par la tendance

graduelle à faire de cette œuvre, un chantier où le compromis et le consensus, garantissent l'aboutissement.

*Instaurer et encourager l'esprit de partenariat entre les acteurs de développement locaux et divers organismes d'étude, afin d'asseoir des scénarios de développement fondés et de promouvoir le caractère participatif des programmes à réaliser.

*Accorder un intérêt accru, aux mesures d'accompagnement des programmes de plan, afin que ceux-ci dépassent la vision restreinte de projets physiques qui sont réalisés selon un échéancier donné sans être soumis à une hiérarchisation des priorités et au suivi et à l'évaluation de l'exécution.

*Réaliser un schéma directeur d'aménagement du territoire régional qui puisse prendre en considération ce qui caractérise la répartition géographique de la population et son impact sur les choix stratégiques qui doivent guider le développement de la région.

2-3-ORIENTATIONS GENERALES DU DEVELOPPEMENT DE LA REGION

Avant de développer ce chapitre, il convient de rappeler que le conseil régional, a programmé une étude sur les potentialités sectorielles de la région, ce qui jettera les jalons d'un itinéraire de développement judicieux.

Mais en attendant que soit réaliser ce travail, le conseil régional et les acteurs locaux, ont à travers les projets du plan quinquennal 1999-2003, tracé les premiers sillons de l'œuvre de développement et spécifié ainsi, les orientations générales, dont particulièrement :

* Les secteurs de l'agriculture, de la pêche maritime du tourisme et des mines, demeurent les piliers de l'économie

régionale. Chaque secteur requiert pour son développement, que soient prises diverses mesures et nombre de choix factoriels et spéciaux. Le soutien de l'état restera primordial, pour assurer la mutation escomptée aux dits secteurs, dans des conditions optimales.

* La région connaît un retard accru en infrastructure de base malgré les efforts d'investissement dont elle a bénéficié. Le conseil régional a œuvré pour combler le déficit évident, en considérant que toute intervention dans ce domaine, revêt une portée régionale, tant les besoins exprimés sont énormes.

* Un intérêt certain a été accordé à juste titre, à la mobilisation des eaux de surface pour prévenir les cycles réguliers de sécheresse qui frappe les provinces de la région. L'objectif de ces opérations, est également la rationalisation de la gestion de la ressource, qui doit répondre, comme déjà dit, à deux besoins qui rivalisent en priorité : La modernisation du secteur agricole et l'adduction de l'eau potable.

* Le conseil régional, a préféré les projets à réaliser en partenariat avec l'état ou avec les conseils élus locaux, tant les besoins à satisfaire sont nombreux et les coûts de réalisation élevés.

* Malgré une volonté exprimée d'orienter la participation du conseil régional dans le cadre du quinquennat, vers des projets à portée régionale, l'expérience des élus avec ce projet, encore à ses débuts, a orienté leurs choix vers des programmes à impact provincial voire local.

* L'unanimité autour des projets d'envergure, s'est faite rare, mais l'espoir reste fondé sur les résultats de l'étude sur les potentialités de la région. Celle-ci pourrait mieux définir les créneaux d'investissement, ce qui devrait conforter la vision globale et la préférence de réalisations à impact régional, chez les acteurs locaux.

* Enfin et sur le plan social, l'objectif d'un développement équilibré à rechercher entre les entités administratives qui forment la région, paraît lointain tant les besoins du monde rural sont importants.

3- PROGRAMME D'ACTION

Pour concrétiser les actions de développement, les Collectivités Locales de la Région de Guelmim- Es-Smara ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal 1999-2003.

Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des Collectivités Locales de la Région pour la période du plan s'élèvent à 997Millions de DH

La situation générale du plan de développement économique et social de la Région se présente comme suit :

Type de projet	Nombre	Montant (en dh)	%
En cours	68	119.243.296	2,30
Enveloppe minimale	583	877.996.330	16,96
Banque de Projets	681	4.178.605.500	80,73
Total	1.332	5.175.845.126	100

3-1- NOYAU DUR

3-1-1- Projets en cours

Il s'agit de projets qui ont été initiés par les Collectivités Locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du Plan.

En principe, ces projets devront constituer une complémentarité avec ceux de l'enveloppe minimale pour constituer le noyau dur du plan de développement économique et social.

Le nombre des projets en cours est de 68 correspondants à une enveloppe budgétaire de 119.243.296 DH, ce qui représente 12% du noyau dur du plan.

La répartition sectorielle des ces projets se présente comme suit :

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	1.509.524	1,27
Equipements éducatifs et de formation	1.000.000	0,84
Distribution eau	391.254	0,33
Distribution électricité	9.768.245	8,19
Assainissement solide	61.277.523	51,4
Assainissement liquide	2.280.000	1,91
Transport Urbain	-	-
Equipements spécialisés	1.726.730	1,45
Vicinalité et routes secondaires	65.687	0,05
Aménagements communaux	6.570.901	5,51
Voirie et éclairage public	12.858.000	10,78
Bâtiments administratifs	21.795.432	18,28
Soit au Total	119.243.296	100

Il ressort de cette répartition sectorielle la prédominance du secteur de l'infrastructure de base ; l'assainissement solide, les bâtiments administratifs, l'éclairage public ainsi que la distribution de l'électricité avec respectivement 51%, 18 %, 11%, et 8% des investissements en cours de réalisation dans la Région.

3-1-2- Projets en cours

- Investissements par type de Collectivité Locale

Les investissements prévus dans le cadre du plan (Enveloppe minimale) par l'ensemble des Collectivités Locales formant la Région s'élèvent à 877.996.330 DH et se présentent comme suit:

Type de Collectivité	Nombre de projets	Montant (en Dh)	%
Région	20	251.190.650	28,61
Provinces	88	224.702.784	25,59
Communes Rurales	152	260. 823.634	29,71
Communes Urbaines	323	141.279.262	16,09
T o t a l	583	877.996330	100

Ainsi, 224.702.784 DH seront réservés dans les budgets des Assemblées Provinciales, soit 26% des investissements globaux prévus dans la Région.

Les Communes Urbaines participeront avec une enveloppe globale de 260.823.634 DH, soit 30% du montant global de l'investissement dans la Région.

Les Communes Rurales participeront avec un investissement de 141.279.262, soit 16% des investissements prévus dans la Région.

La Région comme Collectivité Locale prévoit la mobilisation de 251.190.650 Dh pour la réalisation, dans le cadre de ce plan, de 20 projets à caractère régional, soit 29% du volume global des investissements prévus.

- Source de financement

Le montage financier des projets prévus pour être réalisables par les finances des collectivités relevant de cette Région se présente comme suit :

- 61% représentent les ressources propres et les ressources affectées, soit un montant de 532.876.242DH;

- 20% proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C, soit un montant de 173.175.900 DH;

- 3% proviennent de la T.V.A, soit un montant de 27.565.984 DH;

- 16% au titre des Comptes d'Affectation Spéciale ou de partenariat, soit un montant de 144.378.204 DH.

Secteurs d'intervention

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	41.254.875	4,70	67
Equipements éducatifs et de formation	775.000	0,09	3
Distribution eau	55.064.535	6,27	58
Distribution électricité	71.487.600	8,14	28
Assainissement solide	168.052.900	19,14	15
Assainissement liquide	7.893.000	0,90	12
Transport Urbain	5.432.714	0,62	12
Equipements spécialisés	66.208.840	7,54	125
Vicinalité et routes secondaires	115.316.235	13,13	29
Aménagements communaux	158.590.101	18,06	115
Voirie et éclairage public	137.827.119	15,70	39
Bâtiments administratifs	50.093.411	5,70	80
Soit au Total	877.996.330	100,00	583

Il ressort du tableau, ci-dessus, l'importance des actions inscrites dans le plan et qui restent à entreprendre par les élus locaux dans les secteurs primordiaux qui ont une relation très étroite avec la promotion de l'amélioration des conditions de vie des populations de cette Région notamment les investissements

à réaliser dans les secteurs de l'assainissement solide, des aménagements communaux, le renouvellement et l'extension du réseau de voirie et d'éclairage public, la construction des routes et la distribution de l'électricité pour le désenclavement du milieu rural, les équipements spécialisés et à caractère économique.

**Echéancier de réalisation des projets
et investissements prévus annuellement**

Collectivités	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	61.316.650	36.256.000	49.606.000	40.256.000	63.756.000
Provinces	94.596.984	28.808.000	28.343.000	33.029.000	39.925.800
C.Urbaines	157.547.734	28.312.900	22.460.000	21.353.000	31.150.000
C.Rurales	57.503.037	18.443.600	15.746.100	19.828.800	29.757.725
Total	370.964.405	111.820.500	116.155.100	114.466.800	164.589.525

La première année du plan connaîtra la part la plus importante de l'investissement, ceci serait dû principalement aux crédits de report et aux excédents de recettes prévisionnelles.

Le montant prévu se chiffre à 371 Millions de Dirhams, soit 42% des investissements prévu au cours de cette année du plan.

Cette première année, les Communes Urbaines participeront à l'investissement à hauteur de 158 Millions de Dirhams.

Les Communes Rurales réserveront une enveloppe financière de 57 Millions de Dirhams la première année du plan, soit 15,5% des investissements prévus pour cette année.

D'autre part, les budgets d'investissement seront pratiquement constants durant l'exécution du plan et ne

dépasseront pas 120 millions DH avec une légère augmentation (165 millions DH) la dernière année du plan.

En terme de moyenne annuelle réservée à l'investissement durant la période du plan, les Communes Urbaines participeront avec 52.2 Millions de Dirhams suivies de la Région avec 50 Millions de Dirhams, les Provinces avec 45 Millions de Dirhams et enfin les Communes Rurales avec seulement 28 Millions de Dirhams.

3-2 LA BANQUE DE PROJETS

Les Collectivités Locales ont présenté chacune dans le cadre de son plan de développement une banque de projets dont le financement reste à rechercher.

Cette banque de projets contient 681 projets pour un coût global de 4.178.605.500 DH. Ils seront réalisés dès que les moyens le permettent

La répartition sectorielle des projets de cette banque se présente comme suit :

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	379.456.600	9,08
Equipements éducatifs et de formation	26.750.000	0,64
Distribution eau	101.872.000	2,44
Distribution électricité	101.930.000	2,44
Assainissement solide	231.876.400	5,55
Assainissement liquide	8.800.000	0,21
Transport Urbain	1.000.000	0,02
Equipements spécialisés	202.783.500	4,85
Vicinalité et routes secondaires	1.197.430.000	28,66
Aménagements communaux	1.705.034.000	40,80
Voirie et éclairage public	136.160.000	3,26
Bâtiments administratifs	85.513.000	2,05
Soit au Total	4.178.605.500	100

Ainsi, 80% du budget réservé à cette banque de projets seront attribués aux secteurs des aménagements communaux, de la vicinalité et des équipements sociaux. Il reste à trouver les fonds complémentaires pour la réalisation de tous ces projets.

Dans ce cadre, il faut explorer de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (Contrat plan, Fonds Régional de Développement, Intercommunalité, etc. ...), de gestion déléguée ou de concession, les adapter aux spécificités régionales et locales dans le secteur du management et de la gestion des équipements.

ARTICLE 3 - REGION DE GUELMIME-SMARA	175
1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	178
2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	199
3- PROGRAMME D' ACTIONS	204